

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 29/04/2010

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, BONAVERO Catherine, CHEVASSUS A L'ANTOINE Sandrine, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, SAVOIE Jean- Christophe.
Absents excusés:	ARBEZ-CARME Elisabeth qui donne procuration à PILLARD Claudie GINDRE Nicolas
Secrétaire de séance :	MICHAUD Sylvie

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 18/03/2010 qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de M. Patrick GINI, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Création nouvelle association sur la commune

A la demande de Mme Christelle RAFFIN, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Compte-rendu assemblée générale « Les P'tits Boulis »

A la demande de M. Jean-Louis MICHARD, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Remarque d'un administré sur site du PNR

Auditeur libre : M. CHEVASSUS A L'ANTOINE André

I. RENOUELEMENT CONVENTION ATESAT (ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE)

M. le Maire rappelle que les services de l'Etat proposent des conventions d'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT). L'objectif est de permettre à une commune de s'adjoindre des services d'assistance de la Direction Départementale du Territoire (DDT) concernant l'entretien de ses voies communales et de ses ouvrages d'art.

La précédente convention signée pour une période de trois ans est échu. Considérant le service rendu, M. le Maire propose son renouvellement pour un coût annuel de 215.99€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à la reconduction de cette convention et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Par ailleurs, l'assemblée délibérante déplore le désengagement progressif des services délivrés aux petites communes.

II. ZONES HUMIDES

M. le Maire rappelle l'inventaire des terrains situés en zones humides réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura avec le soutien de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général du Jura. La surface totale de zones humides est de 18.8 ha soit 0.9% du territoire communal. Le contexte géologique et topographique limite la formation de ces zones.

Conformément à l'article 1395D du Code Général des Impôts, des exonérations d'impôts peuvent être accordées à des propriétaires de terrains déclarés « zones humides ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et:

- **A la majorité par 13 voix et 1 abstention**, n'est pas favorable à l'exonération d'impôts des terrains situés en zones humides,
- **A l'unanimité**, est favorable à soutenir (y compris financièrement) toutes les actions des propriétaires qui viseraient à préserver les ressources en eau après étude du projet.

III. ENQUETE PUBLIQUE PLU

M. le Maire rappelle que l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours depuis le lundi 26 avril jusqu'au lundi 31 mai 2010, soit une durée de 36 jours.

M. Jean-Claude GAILLARD, Commissaire-Enquêteur recevra à la mairie les :

- **Lundi 26 avril 2010 de 9h00 à 11h00**
- **Vendredi 14 mai 2010 de 16h30 à 18h30**
- **Lundi 31 mai 2010 de 16h30 à 18h30**

Tous les administrés peuvent prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, lequel les annexera au registre.

Plusieurs personnes ont déjà consultés le dossier et font remarquer de manière générale le manque de lisibilité des plans de zonage (couleurs trop foncées, inscriptions des parcelles trop petites). Mrs Jean-Louis MICHARD et Jean-Christophe SAVOIE étudient les moyens de remédier à ces soucis.

D'autre part, M. le Maire fait part de son entretien avec M. PERRIN, directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui reconnaît que certaines remarques des services auraient pu être évitées, compte tenu des nombreuses réunions préalables.

IV. COURRIERS DIVERS

A) DEMANDES D'EMPLOI D'ETE

M. le Maire fait part des courriers de demande d'emploi d'été. A ce jour, 4 candidats sollicitent un emploi.

Vu la candidature de M. Morgan JEGOUSSO, disponible du 31/05 au 20/06/10 et considérant les besoins à cette période, le Conseil Municipal est favorable à cette embauche.

S'agissant des autres postulants, M. Patrick GINI est mandaté pour programmer les recrutements dans la limite du budget primitif, soit 6 personnes durant 3 semaines, fonction de l'emploi du temps et des travaux demandés à l'employé communal.

B) TERRAIN BATI AL 216 FAMILLE GROSSIORD

Dans la cadre des futurs travaux d'enfouissement électriques et l'aisance donnée à l'accès à la maison Benoit-Gonin, M. le Maire fait part du courrier des conjoints GROSSIORD Aimé acceptant la cession de la parcelle AL 216 au prix évalué par les services des Domaines, soit 1750€. M. le Maire est autorisé à finaliser l'opération, sachant qu'une délibération portant sur cet objet a été prise en date du 18/02/2008.

C) Mme ISABELLE BAVOUX

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Isabelle BAVOUX informant de son départ de la commune pour des raisons professionnelles et remerciant la collectivité pour la confiance qu'elle lui a accordée dans la confection des colis et autres préparations.

D) DEMANDE DE PATURE

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Géraldine ROTA sollicitant l'obtention d'une pâture d'environ 2 hectares pour un cheval.

La commune n'ayant pas de zone suffisamment importante en prairie, ne peut répondre favorablement à cette demande.

E) SUIVI ACTIVITE BUREAU DE POSTE

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier des services de La Poste retraçant l'activité du bureau de poste de Septmoncel pour l'année 2009.

L'ouverture au public est de 15h30 par semaine. L'activité du guichet représente en moyenne 4h29 de travail par semaine.

M. le Maire encourage les administrés à pérenniser ce service.

D'autre part, un courrier a été adressé aux services de La Poste informant du projet de création d'un lotissement ainsi que la construction d'un immeuble de 9 logements.

F) DEMANDE ACQUISITION TERRAIN

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme PIRISINO et M. THEVES sollicitant l'acquisition du terrain sis sur la parcelle AL 107 attenante au bâtiment de La Maison des Associations « Le Cercle Amical » afin de réaliser un potager et d'agrandir leur place de stationnement de manière à sécuriser la VC n°3 sur l'Etain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à l'entretien de ce terrain mais non à la vente de la parcelle dans son ensemble.

En revanche, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité par 11 voix pour, 2 voix contre, et 1 abstention, est favorable à **une subdivision parcellaire** réalisée par un géomètre à la charge des demandeurs sans impact pour l'usage de la parcelle AL107.

Il est précisé que compte tenu des ventes précédentes de terrains à topographie identique, le prix est fixé à 1.50€ le m².

M. le Maire demande que le découpage soit défini en présence des demandeurs et de plusieurs élus.

V. QUESTIONS DIVERSES

A) RESIDENCE LE RUBIS

M. le Maire fait part de l'état normal d'avancement des travaux du bâtiment. Les travaux de raccordement de réseaux sont actuellement en cours de réalisation. Par ailleurs, il est demandé au Foyer Jurassien de reprendre le mur de soutènement entre la propriété de M. Bernard CLERC et l'accès aux garages du bâtiment.

Concernant la vente des appartements, 1 appartement de Type T4 et 3 appartements de Type T3 sont encore disponibles.

B) MONTEE CHRONOMETREE DES LACETS DE SEPTMONCEL 30 MAI 2010

M. le Maire rappelle qu'en marge du Tour du Jura programmé les 14, 15 et 16 mai et dans le cadre des festivités d'avant Tour de France, le Club "Jura Cyclisme Pays du Revermont" organise le dimanche 30 mai, une montée chronométrée des lacets de Septmoncel.

Le départ sera donné à St-Claude et l'arrivée sera jugée à Lamoura.

Lors de la séance du 25/01/2010 le Conseil Municipal avait souhaité valoriser cet événement en proposant la mise en place du « Prix des Lacets de Septmoncel ».

Suite à une rencontre avec les organisateurs et M. le Maire, il a été décidé que le temps du meilleur grimpeur serait pris au niveau de la mairie et la remise du trophée se fera à Lamoura.

M. Jean-Christophe SAVOIE travaille sur l'élaboration du trophée.

C) TOUR DE FRANCE - VILLAGE RELAIS ETAPE

M. le Maire informe l'assemblée que le comité d'organisation du Tour de France a retenu la commune de Septmoncel pour être Village Relais Etape le samedi 10 juillet prochain à l'occasion du passage de la 7^{ème} étape.

Le Village Relais Etape installé sur un espace d'environ 1500 m2 doit être situé en bordure du parcours. Il se compose de pavillons réservés aux invités (partenaires, journalistes) et à la direction du Tour de France.

Le site retenu par l'organisation est la zone de la de la fin du pré. En échange de la jouissance de ce terrain, un pavillon sera mis à disposition de la collectivité afin d'y accueillir ses invités et promouvoir son territoire.

Un écran géant sera installé de telle sorte que tous les spectateurs puissent suivre la course en direct. Un espace sécurisé pour les enfants est prévu favorisant la distribution des cadeaux de la caravane publicitaire.

Le site du Replan a été choisi comme base de vie pour le personnel.

Tous les aspects techniques, logistiques et sécurité sont pris en charge par l'organisation, la collectivité ne doit prévoir qu'une arrivée d'eau sur les deux sites.

Les propriétaires de cette zone seront contactés par courrier afin de solliciter leur accord.

E) PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

M. le Maire informe l'assemblée que l'étude de fusion des communautés de communes du Val de Bienne, Plateau du Lizon et des Hautes-Combes est en cours.

Les membres du Conseil Municipal sont conviés à une réunion de présentation de l'état d'avancement des commissions le lundi 10/05/2010 à 19h00, salle des Dolines aux Moussières. D'autre part, il est rappelé qu'un dossier d'information est à disposition des élus au secrétariat de mairie.

Une réunion publique aura lieu salle des Dolines aux Moussières le mercredi 23/06/2010 à 20h00.

F) PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PETITES RANDONNEES

M. le Maire indique que le PDIPR est en voie de finalisation.

G) FLEURISSEMENT

Les élus en charge du fleurissement ont procédé aux commandes pour un montant d'environ 1600€.

Comme l'année dernière, un marché aux fleurs aura lieu le samedi 15 mai 2010 face au groupe scolaire.

H) GOUDRONNAGE POINT A TEMPS

M. Alain MOYAT, élu en charge de la voirie et M. Xavier VINCENT, agent de la DDT, ont procédé à une visite des voies communales nécessitant un goudronnage de point à temps. Plusieurs secteurs sont à considérer. L'entreprise Saulnier retenue pour les travaux sera sur le territoire courant du mois de juin pour effectuer les travaux.

I) CREATION DE VOIRIE ET PARKING ROUTE DE GENEVE/CURTILLET

M. le Maire indique que M. CURTET, architecte transmettra rapidement une étude de faisabilité concernant le projet de création de voirie et parking de la route de Genève aux Curtillet.

J) PROJET DE CREATION ASSOCIATION

M. Patrick GINI fait part à l'assemblée que M. Laurent GAUNET est porteur d'un projet de création d'un club de football à Septmoncel. Il donne lecture du compte rendu d'une réunion où était présent M. CORNU, représentant le district du Jura.

Un avis favorable a été donné pour l'homologation du terrain sous réserve de réalisation de divers travaux.

Considérant que la structure actuelle sur le site du Replan, est la propriété de la Communauté de Communes des Hautes-Combes, le dossier sera transmis à M. le Président de la Communauté de Communes.

K) DEMATERIALISATION LOGICIEL

La migration vers la dématérialisation et l'e-administration sera obligatoire au 31 juillet 2013. Plusieurs réunions d'information ont été programmées avec présentation de 3 éditeurs référencés par le SIDEC : Magnus, Cosoluce et JVS.

Considérant que la collectivité est équipée de Magnus (logiciels de Comptabilité, Elections, Etat Civil et Paye) et après avoir pris connaissance de l'avis des utilisateurs, le Conseil Municipal à l'unanimité se montre favorable à maintenir cet éditeur.

J) COURRIER ADMNISTRE : SITE PNR

M. Jean-Louis MICHARD fait part des remarques d'un administré faisant part d'oublis importants sur le site du PNR. Ledit courrier a été transmis au PNR.

K) ASSEMBLEE GENERALE « LES P'TITS BOULIS »

Mme Christelle RAFFIN dresse un compte rendu de l'assemblée générale de l'association « Les P'tits Boulis » qui s'est tenue le 27/04/2010. Le compte d'exploitation fait apparaître un excédent de 3800€. Les manifestations durant l'année 2009 ont produit un bénéfice de 1700€. L'équipe actuelle du Conseil d'Administration est reconduite. Deux personnes de Septmoncel entrent au bureau. L'association envisage de se séparer de Familles Rurales avec qui elle a des soucis.

L) FICHER INFORMATIQUE BASES ELEVES

Mme Christelle RAFFIN informe l'assemblée que le collectif « contre le fichage des enfants » organise une réunion publique le lundi 03/05/2010 à 20h30 à l'école de Septmoncel.

Séance levée à 23h00

Le Maire,

Affiché le 04/05/2010

Raphaël PERRIN